

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 35

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

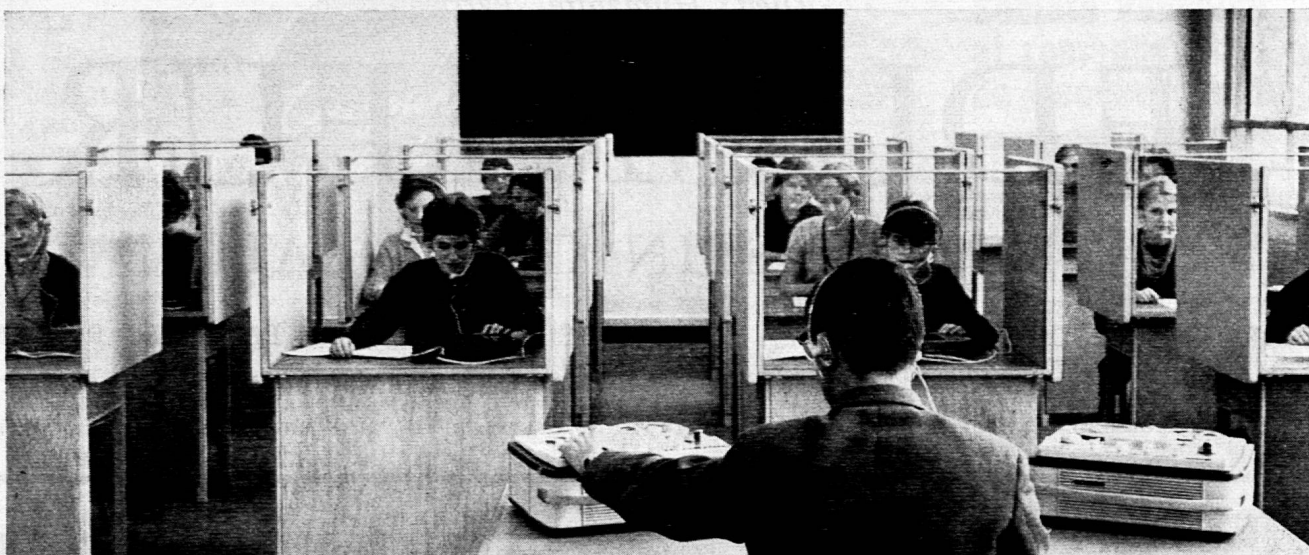
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*...les petites filles
douces à pleurer*

Francis Jammes

Photo Beringer & Pampalucki,
Zurich.





5

Comment le laboratoire de langues Philips peut-il parfaire vos cours de langues?

Une grande partie des cours de langues consiste en exercices d'élocution. Ils sont longs et fastidieux, et de plus, un seul élève en profite activement, tandis que le reste de la classe doit se contenter d'écouter. Le nouveau laboratoire de langues Philips permet aujourd'hui à tous les élèves de s'exercer individuellement. Chacun d'entre-eux est installé avec son appareil dans une cabine particulière, isolée acoustiquement: là il est seul et par conséquent ne sera pas intimidé, ni dérangé par les autres élèves. Il s'exerce et se contrôle lui-même au moyen d'un texte très exactement adapté au programme. A chaque instant, le professeur peut l'entendre, le surveiller et le corriger depuis sa table de contrôle. Il est même en mesure de converser avec un ou plusieurs élèves à la fois. Il ne s'agit donc pas d'un cours de langue, mais d'une méthode d'entraînement qui complète efficacement les cours de langues traditionnels. Toute liberté est

laissée au professeur quant à la méthode d'enseignement et la préparation de son cours. Cette installation représente cependant un précieux auxiliaire technique tant pour le maître que pour les élèves qui sauront en apprécier les nombreux avantages:

1. Grâce au laboratoire de langues la leçon est infiniment plus efficace et le professeur est déchargé des fastidieux exercices routiniers. **2.** On obtient de meilleurs résultats en un temps plus réduit puisque chaque élève participe activement à la leçon. **3.** La timidité manifestée par l'élève lors des exercices d'élocution se trouve éliminée. **4.** Chaque élève travaille individuellement au sein de la classe, selon ses propres capacités et le programme de la leçon. **5.** Le professeur peut contrôler chaque élève en particulier.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et vous ferons volontiers parvenir une documentation détaillée.

PHILIPS

Laboratoire de langues



Philips S.A., Dépt. Télécommunication, Râffelstrasse 20,
8045 Zurich, Tél. (051) 25 86 10

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

La semaine de 5 jours

I. HISTORIQUE

1. Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, en automne 62, notre collègue Paul Lavanchy (Blonay) demanda au CC de mettre cet objet à l'étude ; sa proposition fut acceptée.

2. Le sujet revient dès lors plusieurs fois devant le CC, et c'est le 17 septembre 63 que notre secrétaire central adressa aux 20 sections une circulaire les priant de se pencher sur ce problème.

3. C'est ainsi que, ce printemps, nous nous trouvions en possession des études de 17 sections : le moment était venu de les dépouiller, et d'en dégager les éléments essentiels.

II. PREMIER OBJECTIF DU CC

Il ne s'agissait pas, pour nous, de prendre une position « pour » ou « contre » la semaine de 5 jours, mais bien de connaître l'opinion du corps enseignant dans son ensemble. Et il nous sembla bon que la SPV se préoccupe dès maintenant de ce problème, essayant de prévoir et d'adapter, avant d'être obligés de nous accommoder de solutions de fortune.

III. CE QUI SE FAIT

Ormonts-Dessous et L'Etivaz ont la semaine de 5 jours. Il est juste de dire que, dans ces cas, ce sont des circonstances extérieures à l'école qui ont incité les autorités scolaires à adopter ce système.

Le congé du mercredi a été supprimé, afin de maintenir les fatidiques 32 heures hebdomadaires.

Le corps enseignant, satisfait, constate toutefois que la concentration de l'enseignement n'est pas favorable aux élèves à compréhension lente ; de plus, une fatigue certaine se fait sentir en fin de semaine.

Ajoutons que, dans ces 2 cas, le grave problème des loisirs ne se pose pas pour la plus grande partie des élèves.

A Genève

Ce canton voisin connaît depuis longtemps la semaine de 5 jours, avec son **jeudi entièrement libre**, et le samedi après-midi congé.

Aux points de vue pédagogique et médical, ce système est incontestablement le meilleur. Malheureusement, il a le grand tort d'aller à contre-courant, socialement parlant.

IV. PARENTS ET CORPS MEDICAL

Considérant qu'il s'agit là d'un **problème social plus que scolaire**, de nombreuses sections ont pris l'avis des parents et des médecins ; force nous est de constater que ce sondage est, dans l'ensemble, peu favorable à la semaine de 5 jours. S'y rallient surtout les parents

aisés ; d'autres aussi, à condition qu'une prolongation d'une heure des 5 journées scolaires soit consacrée aux devoirs que les gosses font aujourd'hui à domicile.

Un seul élément essentiel à retenir : parents et médecins sont unanimes à vouloir le **maintien du mercredi après-midi libre**.

V. CORPS ENSEIGNANT

De la lecture de tous les rapports se dégage une préoccupation unanime : **le souci du bien des enfants**.

Pour plus de clarté, nous grouperons les opinions en 3 chapitres :

a. Pour la semaine de 5 jours

Ses partisans estiment qu'elle obligerait le département, dans le cadre du renouvellement de notre Ecole, à « repenser » et à alléger les programmes, et à ordonner dans le sens de la continuité l'enseignement des mathématiques.

Elle permettrait le déroulement de tous les entraînements et joutes sportifs le samedi. (A condition qu'autorités et sociétés immobilières se penchent d'urgence sur la création de places de jeux suffisantes !)

Elle supprimerait les devoirs à domicile un jour par semaine, et une coupure de 2 jours permettrait à l'enfant d'oublier les soucis scolaires, et de libérer son esprit. L'école se doit de préparer les enfants à leur futur horaire d'apprentis, puis d'adultes. Et ne serait-il pas absurde de voir l'enfant consacrer davantage d'heures à ses études que le père de temps à son travail ?

La famille veut être libre de partir tout le week-end, d'où croissance régulière des demandes de congé pour le samedi matin... et des indispositions passagères !

Enfin, la semaine de 5 jours permettrait aux autorités de ne plus accorder de congés d'aucune sorte, catéchismes et dispenses campagnardes compris.

b. Contre la semaine de 5 jours

Ses adversaires soulignent que ce problème est motivé par un souci extrascolaire, celui de la commodité des parents. Il serait faux, par conséquent, que les enseignants sacrifient le bien des enfants aux agréments des parents. De plus, elle desservirait les gens de condition modeste et ceux qui travaillent le samedi matin.

La semaine de 5 jours exigerait de la majorité des enfants une concentration nuisible ; la reprise des leçons du lundi matin serait pénible, la fin de la semaine peu productive. D'ailleurs, l'expérience prouve que notre influence sur les enfants dépend davantage de la fréquence de nos contacts que de la longueur des journées que nous passons avec eux.

La semaine de 5 jours, **avec le programme actuel**, ne serait pas favorable à l'instruction de la grande majorité des enfants, ni à leur santé. Et la tendance actuelle ne semble pas aller vers une diminution des program-

mes : les cours pour apprentis ne sont pas plus faciles, et les classes supérieures seront probablement assimilées aux écoles secondaires, avec un programme plus poussé : **l'école primaire se doit de tenir compte de ce qui la suit.**

Le samedi matin libre serait pour beaucoup une occasion de plus de rôder dans les rues et de s'initier aux ébats des blousons noirs ; pour de nombreux autres, ce serait la possibilité de faire d'interminables trajets en auto, avec toute la fatigue que cela entraîne.

c. Conditions de réussite

Il faut bien convenir d'abord que ce n'est pas l'école qui fatigue les enfants d'aujourd'hui, mais bien tout ce qui les sollicite hors de classe.

Puis, que le gros obstacle à l'introduction de la semaine de 5 jours est constitué par les programmes, leur surcharge et la mauvaise orientation des élèves.

Une fois l'orientation logiquement faite, les programmes adaptés et les classes à option organisées, il faudrait encore que la scolarité comprenne 10 années (de 6 ans et demie à 16 ans et demie), avec entrée à l'automne.

Alors pourrait être envisagée la semaine de 5 jours

et de 30 heures, avec le maintien de la coupure du mercredi après-midi. Reste le problème des loisirs du samedi matin pour les enfants laissés à eux-mêmes.

En premier lieu, Radio et TV devraient organiser des émissions nouvelles, en collaboration avec nos spécialistes des moyens audio-visuels.

Mais il appartiendrait surtout aux pouvoirs publics de mettre sur pied une organisation extrascolaire intéressante et vivante, plus directement en relation avec la vie que l'école : des heures de sports, de jeux, de musique, de dessin, de modelage, de photographie, de cinéma, d'électricité, de secourisme, par exemple apporteraient un élément propre à stimuler les enfants, qui ne s'en priveraient probablement qu'à contrecœur.

VI. Deuxième objectif du CC

Il ne saurait être maintenant question de classer ce dossier ; il est au contraire nécessaire de voir comment une semaine de 5 jours serait réalisable pratiquement : une commission sera chargée de présenter des propositions concrètes concernant les programmes et les horaires, éléments essentiels à une éventuelle demande d'essai au Département.

Le Comité central

Encore 2 jours pour «Crêt-Bérard 1965»

Crêt-Bérard 1965

Une participation record s'annonce, mais nous pourrions certainement retenir toutes les inscriptions ; *aussi, ne manquez pas le coche, et inscrivez-vous pour les quelques places restantes.* Ultime délai : lundi 11 octobre. C'est pour vous que nous imprimons une dernière fois le bulletin d'inscription ci-dessous.

Programme - Horaire

Ont paru dans les numéros 33 et 34 de l'« Educateur ».

MATÉRIEL

Nous vous invitons à prendre le matériel suivant :

Cours 1 : lecture du degré supérieur ; éventuellement quelques exemples de compositions d'élèves.

Cours 2 : lecture du degré moyen ; guide méthodique pour l'enseignement du français.

Cours 3 : —

Cours 4 et 5 : 1 boîte de réglettes Cuisenaire ; éventuellement livres Mlle Goutard.

... et, bien sûr, de quoi écrire !

CONCERT :

Lundi 25 octobre, à 20 h. 30, Mlle Wally Stämpfli, pianiste, M. Guy-Claude Burger, violoncelliste, vous offriront le concert ci-dessous :

Vivaldi : sonate No 3 en la mineur ;

J.-S. Bach : suite No 6 en ré majeur (cello solo) ;

L. v. Beethoven : sonate No 2 en sol mineur ;

B. Bartok : rhapsodie No 1 sur des thèmes de danses populaires.

Nous tenons à dire notre gratitude au Service primaire de notre Département qui nous offre ce concert et nous invitons cordialement les collègues qui le peuvent à se joindre à nous pour cette soirée.

Le Comité central.

— à découper —

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et à retourner à J.-Fr. Ruffetta, Praz Sort 4, 1030 BUSSIGNY
ou au secrétariat, Allinges 2, 1000 LAUSANNE. Délai : 10 octobre.

Je m'inscris pour le cours numéro

Titre du cours :

Je serai interne/externe (biffer ce qui ne convient pas).

Je paierai le montant de ma participation au début du cours.

Nom : Numéro postal/Domicile :

Prénom : Eventuellement numéro de téléphone :

Adresse : Signature :

Cours de la Guilde du travail

Nous rappelons nos cours « *Vers une école moderne* » — voir page 2 de l'« Educateur » du 1er octobre — et vous invitons à vous inscrire sans délai ; date limite : 14 octobre.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne, jusqu'au 16 octobre 1965, dernier délai.

Bussigny Maîtresse ménagère. Obligation d'habiter la commune.

Henniez Institutrice primaire. Instituteur primaire.

Treytorrens Institutrice primaire.

Ecublens Institutrice primaire.

AVEA — Rapport d'activité

Ce printemps, l'Association vaudoise des éducateurs d'arriérés, réunie en assemblée générale, puis extraordinaire, a adopté de nouveaux statuts, les anciens ne répondant plus aux exigences actuelles. Elle a fixé ensuite son plan de travail, dans lequel figurent les points suivants : étude d'un programme de base dans toutes les disciplines ; étude des moyens de mettre en commun nos recherches, nos réalisations, dans tous les secteurs de notre activité ; étude de l'application de l'enseignement programmé dans nos classes, auxquelles il paraît convenir particulièrement ; reclassification ; obtention d'une journée de travail officielle ; groupement des classes ; problème social ; horaire de nos classes. Le comité est formé de 5 membres : Roland Curchod, président ; M. Meyer, vice-président ; Mlle Jeanne Mamin, secrétaire, M. Gottraux, caissier, Mme Pittet.

Il s'est déjà penché sur plusieurs des points cités plus haut, et invite les membres de l'Association à toutes ses séances de travail.

Association des maîtres des classes supérieures

Le cours d'allemand vient de prendre fin. Il a été fréquenté par une quinzaine de collègues, qui ont étudié avec plaisir, intérêt et profit l'œuvre de Heinrich Böll « *Der Zug war pünktlich* », sous la direction de M. G. Morier-Genoud. Le succès de ces leçons nous engage à envisager un même cours, l'année prochaine, peut-être à Crêt-Bérard, en collaboration avec la SPV.

Nous préparons pour le mercredi 10 novembre 1965 une séance d'information : « L'enseignement de l'allemand par les méthodes auditives récentes : magnétophone et laboratoire de langues ». Chacun pourra y assister, qu'il fasse ou non partie de notre association. Un communiqué paraîtra ultérieurement.

AVMG — Cours de danse de salon

Sous les auspices de l'AVMG (Association vaudoise des maîtres de gymnastique), nous organisons un cours de danse de salon (danses modernes et traditionnelles) cinq mercredis après-midi, de 14 h. 30 à 16 h., dès le 3 novembre et jusqu'au 1er décembre 1965. Les cours seront donnés par M. F. de Roy, en son studio, rue Caroline 7bis, à Lausanne. (Coût : Fr. 35.— à 40.—.)

Nous invitons tout spécialement les messieurs à s'inscrire, les cavalières étant toujours fort nombreuses. L'ambiance est très détendue et les progrès sont rapides !

Inscription jusqu'au 13 octobre auprès de J.P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully. Tél. 28 49 78.

Camp d'automne pour écoliers de la campagne

Les UCF vaudoises, branche cadette, préparent activement, pour la quatrième fois, un camp ouvert aux fillettes de la campagne âgées de 8 à 13 ans, et qui remporte chaque année plus de succès.

Du lundi 25 au vendredi 29 octobre 1965, elles vivront au Centre scout d'Assnes, une semaine passionnante, avec jeux, pistes, chants, travaux manuels, discussions.

Prix : Fr. 32.—, plus voyage (assurance comprise).

Renseignements et inscription jusqu'au 14 octobre auprès de Mlle Danielle Piguet, 33, avenue de France, 1000 Lausanne. (Tél. (021) 24 36 34).

Vente de l'Hôpital orthopédique de Lausanne

Samedi 9 octobre 1965,

dès 13 heures :

GRANDE VENTE, Fête des Vignerons 55 (film) ;

dès 18 h. 30 :

Restauration ; Concert par fifres et tambours ;

dès 20 h. 45 :

Soirée : le cabaret d'Anzeindaz.

Un but, un plaisir... et une bonne action que nous vous recommandons.

Le Comité central.

votre banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



genève

UIG - dames — UAEE

Je vous rappelle, chères collègues, la circulaire que vous avez reçue cette semaine, concernant le cours de rythmique de Mme Suzanne Martinet. J'espère que

vous serez nombreuses à vous être inscrites auprès de vos présidentes comme vous y étiez conviées.

C. G.

neuchâtel

Recrue

Mlle Odile Despont, institutrice à La Chaux-de-Fonds, vient d'adhérer à la SPN-VPOD. Qu'elle y soit la bienvenue !

W. G.

Comité central

Séance du 23 septembre 1965.

Présidence de M. Jaquet.

Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 1965.

Les sections seront priées de mettre en discussion le caractère professionnel de l'école normale et la préparation du BESI.

Certains collègues sont tenus de donner sans rétribution supplémentaire un nombre d'heures dépassant le maximum légal. Leur cas fera l'objet d'une intervention éventuelle.

Correspondance :

Le secrétaire-correspondant, M. Blaser, quitte ses fonctions au CC. Cette décision prise en raison d'une surcharge de travail est enregistrée avec regrets.

Lettre concernant la rétribution des travaux spéciaux réclamés à des collègues. Il semble que l'on s'achemine vers une solution imprévue qui consisterait en l'octroi de congés pour permettre aux intéressés de se consacrer entièrement à ces tâches particulières. On s'informerait en haut lieu.

Compte rendu de la dernière assemblée des délégués au Cartel VPOD. Il a été donné dans le dernier « Educateur ».

Caisse de remplacement : il sera répondu à nos vœux dans le cadre du statut du corps enseignant dont l'étude sera reprise par le Département dans le courant de cet hiver.

Les projets de programmes imposés pour la préparation de brevets spéciaux ont été envoyés au président. Dans l'ensemble ils répondent à ce que nous désirions : les exigences sont plus grandes et l'énoncé du tout est beaucoup plus précis.

Le déficit de l'aventure du « Roi vagabond » sera couvert, nous l'espérons, grâce à la générosité des pouvoirs publics.

On nous suggère de prévoir, pour cet automne, de nouvelles visites d'usines. Cette période très chargée pour la plupart de nos collègues nous incite à remettre l'exécution de ce projet au trimestre prochain.

Caisse :

Le caissier actuel, notre aimable collègue M. Georges Perrenoud, se démet de cette tâche astreignante. On le prie de bien vouloir achever le présent exercice. M. Serge Bouquet veut bien assumer cette charge dès l'année 1966. D'autre part, c'est M. Gilbert Philippin de

Peseux qui accepte le poste de secrétaire-correspondant. Reconnaissance à leurs prédécesseurs pour leur dévouement et à eux pour leur décision qui implique, nous le savons, un sacrifice certain.

Divers :

Le groupe de travail présidé par M. Claude Grandjean a mis son rapport au point. Il sera étudié par le CC et pourrait être discuté en assemblée générale afin que l'attitude de la SPN soit bien définie quant au problème des classes préprofessionnelles.

Figureront à l'ordre du jour de la prochaine séance du CC (octobre) : Classes de fin de scolarité ; Assurance-accidents collective pour le CE ; Film du centenaire ; Landsgemeinde Morgarten.

W. G.

Aux enseignants du canton de Neuchâtel

Une leçon de dessin aux incidences multiples

Le Groupe neuchâtelois de l'Association suisse d'assistance technique Helvetas se permet de proposer à chaque enseignant, avec l'autorisation du Département de l'instruction publique de Neuchâtel et l'accord des inspecteurs scolaires, de donner une leçon de dessin aux incidences multiples.

Il s'agit de faire compléter par les élèves (et à leur gré) une jolie affiche partiellement imprimée. Ainsi peuvent se développer, à partir d'un thème fourni par l'imprimé, le goût du dessin et l'imagination des couleurs chez chacun des élèves.

Les meilleurs de ces dessins seront ensuite exposés à l'école. Les parents et connaissances des écoliers pourraient alors, en visitant l'exposition, acheter les dessins : la somme ainsi réunie, si modeste soit-elle, serait versée pour soutenir l'activité d'Helvetas au Népal ou en Tunisie.

Il vous est loisible d'organiser une telle leçon comme vous l'entendez, en octobre ou au début de novembre. Si vous acceptez cette suggestion, pourriez-vous alors vous entendre entre collègues d'une même école pour organiser l'exposition des dessins ?

Dès à présent, nous disons **merci** à chacun des enseignants qui voudra bien prendre l'initiative d'une telle leçon, d'une organisation d'exposition à l'intérieur de son Ecole.

Si vous acceptez cette proposition, vous pouvez commander le nombre d'affiches que vous voudrez auprès de Charles Gagnebin, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, 20, rue Martenet, 2003 Neuchâtel (tél. 5 36 29). Il se fera un plaisir de vous faire parvenir les affiches. Merci encore à chacun !

Pour le groupe neuchâtelois d'HELVETAS :

le président : *Marcel Favarger*,

le secrétaire : *Charles Gagnebin*.

jura bernois

Directives cantonales en vue des promotions d'élèves primaires

Par un article de notre collègue Pierre Henry, maître d'application à Porrentruy, paru dans « Le Pays », nous apprenons que la traduction française des directives émanant de la Direction de l'instruction publique quant à la promotion des élèves primaires vient d'être achevée.

La loi scolaire qui a été modifiée ce printemps laissait aux commissions d'école et au corps enseignant les mêmes compétences que par le passé au sujet des promotions d'élèves. Mais il est heureux que l'Etat ait tenu à faire valoir son point de vue en la matière. Lorsqu'il s'agit d'ailleurs de cas qui conduisent volontiers à un litige, il est bon que des directives légales précises soient édictées. Dans un tel domaine, l'intervention de l'Etat ne peut être qu'appréciée, même si l'autonomie communale en matière scolaire mérite d'être sauvegardée et défendue. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les directives édictées soulageront de nombreux membres de commissions d'école et d'enseignants et qu'elles feront fermer le bec aux parents trop pointilleux ou susceptibles.

Dorénavant, pour être promu, un élève devra obtenir au moins la note 4 dans l'une des branches principales que constituent le français et l'arithmétique. Par français, il faut entendre la moyenne entre les notes de lecture, d'orthographe et de composition. Il ne sera toutefois pas possible de prononcer une non-promotion si les parents d'un élève dont la promotion paraît douteuse ne sont pas informés par le maître, puis par la commission d'école avant la remise du deuxième bulletin, c'est-à-dire avant la fin de décembre.

La répétition volontaire des 3e, 4e et 5e années n'est pas permise ; ainsi, l'élève de 4e qui n'a pas réussi les examens d'admission à l'école secondaire ne peut volontairement doubler sa classe pour se présenter une nouvelle fois aux examens d'admission — l'entrée à l'école secondaire est plus difficile pour les élèves de 5e. En aucun cas un élève ne restera plus de deux ans dans la même année scolaire. En outre, il n'est pas permis à un élève de sauter une année scolaire.

L'école primaire possède donc maintenant des directives de promotion légales uniformes ; celles-ci sont toutefois basées sur des notes pour l'attribution desquelles l'uniformité est loin d'être atteinte !

Conseils du corps enseignant aux parents

La direction de l'Ecole secondaire de Moutier et le corps enseignant ont pris une initiative intéressante en remettant aux parents de tous les élèves une brochure renfermant d'excellentes recommandations en ce qui concerne les lectures, la pratique des sports, le cinéma, la radio et la télévision, les loisirs en général et les bourses d'études. Ce geste est d'autant plus heureux qu'il a une portée essentiellement pratique et qu'il répond parfaitement à l'esprit de la loi scolaire qui veut que l'école seconde les parents dans leur tâche éducatrice. Le temps dira, sous peu espérons-le, qu'elle aura été la portée d'une telle initiative.

Synode de Bienne-La Neuveville

80 enseignants de Bienne et La Neuveville ont tenu leur synode d'été le samedi 18 septembre. Une formule originale et inhabituelle avait été retenue ; la marche devait être à l'honneur ce jour-là. En effet, la joyeuse cohorte se rendit à pied de Mont-Soleil aux Bois où se déroula la partie administrative sous la présidence du vice-président et en présence de MM. Berberat, inspecteur, et Rychner, secrétaire central SIB. Une seconde étape de marche devait conduire les participants, après le repas de midi, des Bois à Biaufond, mais le temps pluvieux fit renvoyer cette course. C'est en car qu'eut lieu le retour à Bienne.

40 classes à Delémont

La commission d'école primaire de Delémont, ayant pris connaissance de l'effectif probable des élèves au printemps prochain, a décidé de demander l'ouverture de trois nouvelles classes, de 3e, 4e et 6e année.

Avec 1070 élèves, les classes primaires seraient ainsi au nombre de quarante. Si ce développement est réjouissant, il ne manque pas de poser un grave problème de locaux. Ces trois nouvelles classes absorberont en effet les dernières possibilités de logement. Dès 1967, il n'y aura plus un seul local de disponible pour la création de nouvelles classes alors que, d'après les statistiques, le nombre des élèves continuera à augmenter, l'ouverture de 15 nouvelles classes étant prévisible d'ici 1970. Une commission d'étude pour la construction d'écoles de quartier est au travail, laquelle a déjà envisagé diverses solutions.

A. F.



DIVERS

Bulletin de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

Le quatrième Bulletin annuel de cette association sort de presse. « Un pays conté par ses enfants » contient dix-neuf des travaux réalisés par les écoliers jurassiens dans le cadre du concours qu'organisa l'Exposition nationale de Lausanne. L'opuscule est honoré d'un avant-propos de M. Jean-Paul Pellaton, professeur à l'Ecole normale des institutrices, Delémont. Le lino original de couverture est l'œuvre du peintre et sculpteur Laurent Boillat de Delémont. Douze clichés de Pro Jura rehaussent la présentation du bulletin. En publiant « Un pays conté par ses enfants », l'Amicale tient à révéler à un vaste public la richesse et la diversité des œuvres présentées par les écoliers jurassiens.

« Un pays conté par ses enfants » est en vente au prix de 4 francs l'exemplaire chez M. Rais Georges, inst., président de l'Amicale, chemin du Puits 4, 2800 Delémont.

le dessin

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

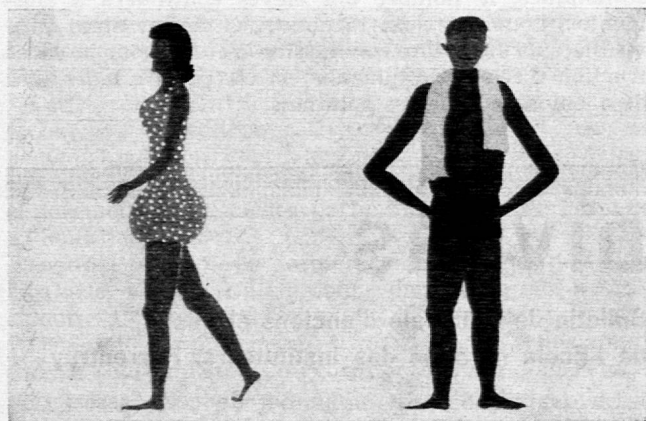
édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
sixième année

5

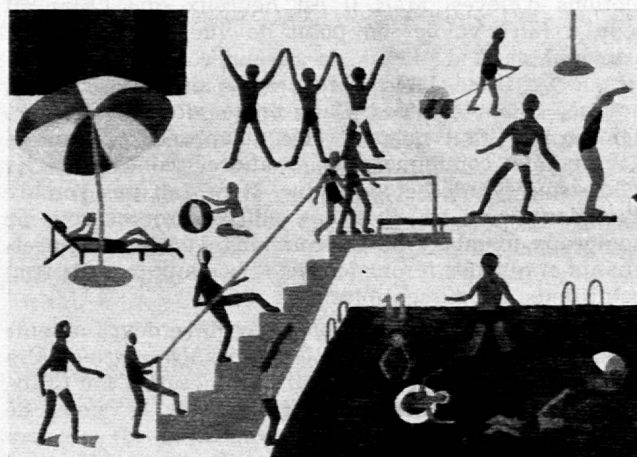
Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Le dessin de personnages aux degrés moyen et supérieur

Au degré inférieur, et encore au degré moyen, les élèves expriment essentiellement ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont rêvé. Leurs dessins sont narratifs et c'est le contenu qui compte le plus. L'élève en mûrissant commence à se préoccuper de la forme de certains objets, des différences d'orientation, des valeurs, des nuances, de l'aspect des surfaces. A mesure qu'il gravit les degrés scolaires, l'intérêt de l'enfant passe de l'objet lui-même à la forme et à l'image complète de celle-ci. Le choix d'un objet oblige alors l'enfant à se distinguer de lui par la pensée. En voulant prématurément hisser l'enfant à un niveau intellectuel d'adulte, on étouffe les forces qui existent en lui. Mais il ne suffit pas de l'abandonner au premier degré de pensée, celui de la fantaisie imaginative, sans vouloir l'influencer, alors que malgré tout s'éveille en lui le sens et le besoin d'une appréhension plus nuancée de la nature.



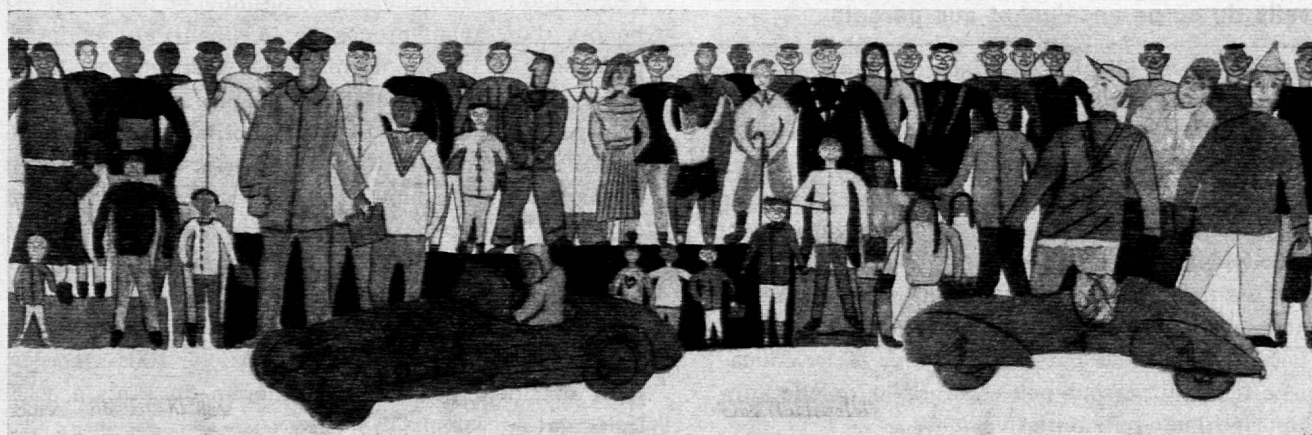
Les proportions humaines. Construction systématique des personnages, sur fond ligné — gouache, format A4 — garçon, 12 ans.



A la piscine — gouache. Exemple de représentation narrative. Cette fillette, avancée pour ses onze ans, est déjà préoccupée par les problèmes formels (directions, rapports de surfaces, valeurs, couleurs) et leur trouve spontanément une solution.

Prenons pour exemple l'étude des proportions de personnages avec des élèves de sixième année (12-13 ans). Au moyen d'une ficelle, on compare la longueur de différentes parties du corps. La hanche se trouve à la moitié de la hauteur totale. La cuisse correspond au quart, ainsi que la jambe (talon compris). Pliée en huit, la ficelle donne la hauteur de la tête et la longueur du pied. Chez l'adulte la main recouvre le visage du menton à la racine des cheveux, tandis que chez l'enfant elle est encore un peu plus petite. Relevons l'avant-bras contre le bras: le poing arrive à l'épaule. Le coude appuie contre la hanche. Ces comparaisons aident l'enfant à ne plus faire jaillir les bras du cou ou de la poitrine, à

Le grand prix automobile.





Au match.

ne plus les dessiner en forme de banane ou comme des moignons inarticulés, mais à distinguer bras et avant-bras. Pour bien fixer ces observations, les élèves dessineront un personnage, en juxtaposant une vue de face et une vue de profil dans un espace exactement subdivisé en huit bandes égales. Le vêtement peut varier selon la saison, mais pour tenir compte de l'attrait de l'exotisme, on peut aussi bien choisir des « Nègres de la Savane ».

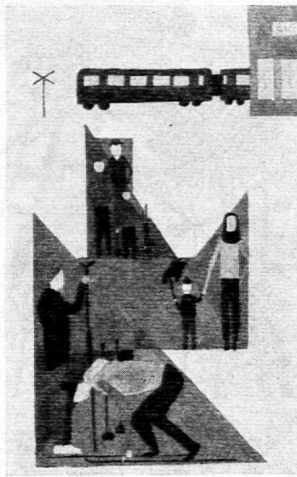
Quantité de beaux sujets s'offrent ensuite : « Au match », « Dans l'autobus », « Sur le passage à piétons », « Sur le quai de la gare », « Famille autour de l'arbre de Noël »... Dans ces rassemblements de personnes, il faut veiller à une certaine unité, malgré la diversité des types, gras et maigres, petits et grands, adultes et enfants, tandis que pour marquer « devant » et « derrière » on utilise les recouvrements.

Une foule d'imprimés aux images douteuses influencent mal-

heureusement la vision des enfants — mais de bons documents peuvent par contre fort utilement les aider à voir ce qu'ils ont de la peine à distinguer chez les vivants qui les entourent. Nous inspirant d'une bonne affiche éditée par les CFF, nous avons, par exemple, peint une composition « Au beau soleil d'hiver, grâce au train ». Les enfants de treize ans trouvent un intérêt étonnant à ce genre d'exercices. Skieurs, trains, autobus en sont le contenu que l'imagination des élèves doit façonner, « composer ». Forme caractéristique, attitude, étendue, couleur peuvent être élaborées grâce aux exercices précédents. Ce qui est nouveau, ce sont les champs géométriques (des triangles principalement, qui se recoupent) dans lesquels s'inscrivent les personnages de taille variée et aux attitudes diverses.

Hans Eggenberg,
Progymnase municipal, Berne.

Aux sports d'hiver — gouaches, 35 X 22 cm. Ces compositions répondent, sur le plan de la forme, à de hautes exigences. Le papier n'est que partiellement couvert.



Les grattages au degré supérieur

Le grattage est une technique qui convient particulièrement à des sujets traités au trait ou en aplat : ils facilitent l'abstraction exigée par ce moyen d'expression et permettent d'atteindre un style personnel et vivant.

Par des exercices préparatoires, on passera en revue les diverses variantes techniques. A la base, il faut savoir obtenir un trait blanc bien franc. L'alternance du blanc et du noir permet aux objets de se détacher les uns devant les autres. C'est là un moyen d'animer la composition sans dommage pour l'ensemble, pour l'unité.

1. Fleurs d'automne - 20 X 16 cm

Progymnase municipal, Berne

Classe mixte, 13-14 ans

Le deuxième trimestre, celui d'automne, convient remarquablement à l'étude des fleurs. Après les herbes, les plantes et les fleurs des prairies au printemps, les massifs d'août et de septembre offrent une troublante abondance de couleurs. Un somptueux bouquet illumine la salle de dessin et devrait suffire à rappeler quelques-unes des innombrables formes

de fleurs et de feuilles. Il y a des tournesols, des dahlias, des reines-marguerites, des tagètes, des soucis, des phlox, des cosmos, des achillées. Observation, analyse, comparaison et discussion permettent de débrouiller un peu cette multiplicité. Les corolles sont composées de pétales arrondis ou lancéolés, en formes de langues ou de trapèzes. Disposés concentriquement autour du cœur, ils forment parfois plusieurs couches. Les corolles ne ressemblent pas seulement à des disques, mais aussi à des assiettes creuses. Nous comparons boutons et fleurs épanouies. Les fleurs massives des reines-marguerites, des dahlias, des phlox apportent de forts accents colorés. Formes et disposition des feuilles sur les tiges sont encore l'objet d'une étude aussi détaillée.

Après la discussion, les élèves prennent une feuille blanche de format A5 pour y composer d'imagination un détail du bouquet étudié, gros-plan qui occupe toute la surface du papier. Il ne suffit pas de juxtaposer tiges, fleurs et feuilles, mais il faut les superposer ; non seulement les présenter de face, mais aussi de profil ou de trois-quarts. Une fois le projet substantiel et clairement ordonné, on peut entreprendre le grattage. Celui-ci est direct, sans esquisse préalable, sur carte spéciale « Gravura » (en vente chez F. Schubiger, Winterthour) ou sur un matériel moins fin, mais fabriqué par les élèves eux-mêmes : enduire un papier fort de deux à trois couches de badigeon blanc que, bien sèches, l'on recouvre d'une couche de noir. Comme grattoir nous utilisons soit un canif pointu, soit un clou emmanché dans une poignée de bois. Toute sorte d'autres pointes métalliques peuvent aussi convenir.





II. **Skieurs** - 15,5 × 12 cm
Progymnase municipal, Berne
Classe mixte, 14-15 ans

Les compositions à personnages présentent de bien plus grandes difficultés que les sujets à fleurs, même pour des

élèves accomplissant leur huitième année d'école. Ils sont préoccupés par des questions de mode et de réalisme, et cela constitue un obstacle à une expression graphique sensible. (C'est le problème traité dans l'article précédent.)

Hans Eggenberg.

Le goût artistique des élèves à Paris et à Varsovie

Le « Courrier de la Recherche pédagogique » nous offre une intéressante occasion de comparer (pour autant que les conditions s'y prêtent) les résultats de l'enquête que nous avons publiés dans le catalogue de l'exposition « L'Enfant et l'œuvre d'art » avec ceux d'une étude menée à Paris et à Varsovie. Cette étude compare les intérêts des élèves français et polonais dans les domaines de la littérature, de la mu-

sique et des beaux-arts. Nous retiendrons ici deux résultats se rapportant à ces derniers, à la peinture plus précisément.

1. Les peintres préférés. Pour rendre plus facile la comparaison des voix recueillies par chacun des artistes mentionnés dans les listes établies par les votants, le nombre des suffrages a été réduit en pour-cent du nombre des élèves.

PARIS				VARSOVIE			
13-14 ans	(208 élèves)	16-17 ans	(205 élèves)	13-14 ans	(269 élèves)	16-17 ans	(250 élèves)
Picasso	39 %	Van Gogh	35 %	Mateiko	75 %	Mateiko	56 %
Rembrandt	26	Picasso	25	Picasso	33	Picasso	35
Vinci	25	Renoir	25	Wypianski	21	Van Gogh	26
Chardin	24	Vinci	24	Rembrandt	14	Rembrandt	22
Van Gogh	23	Buffet	21	Kossak	13	Wypianski	15
Buffet	17	Goya	20	Canalotto	12	Vinci	12
Renoir	15	Cézanne	18	Vinci	7	Kossak	10
Cézanne	10	Rembrandt	15	Van Gogh	7	Chelmonski	9
Le Nain	10	Degas	12	Chelmonski	6	Cézanne	3
Michel-Ange	10	Delacroix	10	Cézanne	2	Degas	3
Watteau	8	David	9			Renoir	2
						Goya	2
						Buffet	1

Plus, à Varsovie, quelques voix éparses.

Les jeunes Parisiens ont la chance de pouvoir regarder directement beaucoup de chefs-d'œuvre ; les élèves de Varsovie, dans leur majorité, ne les connaissent que par des reproductions, mais par contre les peintres polonais leur sont assez familiers.

On enregistre une nette différence entre le prestige de tel ou tel artiste et le goût réel pour son œuvre. Par exemple, à Paris, les élèves de 4^e C.E.G. citent 78 fois Picasso, mais 6 fois seulement un de ses tableaux !

2. Choix entre trois œuvres. La forme de cette question la rendait plus proche du caractère de notre enquête : on présentait aux jeunes trois reproductions de natures mortes, semblables par le sujet, différentes par le style. L'évolution constatée en fonction de l'âge est semblable à Paris et à Varsovie.

PARIS	13-14 ans	16-17 ans
Chardin	65 %	42 %
Cézanne	13	34
Picasso	22	23

VARSOVIE	13-14 ans	16-17 ans
Chardin	53 %	38 %
Cézanne	19	32
Picasso	28	28

N.B. — Ces tableaux sont présentés ici sous une forme qui facilite la comparaison avec les graphiques de la SSMD. Pour de plus amples informations, prière de consulter le « Courrier de la Recherche pédagogique » No 23, janvier 1965, publié par l'Institut pédagogique national, 29, rue d'Ulm, Paris Ve.

Ceh.

INVITATION**à envoyer des travaux pour l'exposition
Non-figuration et enseignement du dessin**

Responsable de l'exposition 1966 de la SSMD, la section bernoise l'envisage sur les bases suivantes :

Degré inférieur (jusqu'à 10 ans)

Quelques exemples doivent montrer qu'ici déjà des exercices de grammaire plastique adaptés au développement des élèves concourent à augmenter leur pouvoir d'expression.

Degré moyen (de 11 à 15 ans)

Il s'agit d'exposer comment la pratique alternative des seuls agents plastiques et celle d'une expression le plus souvent figurative s'enrichissent mutuellement : on retrouve dans les compositions figuratives les problèmes formels ou techniques qui avaient auparavant été isolés dans les exercices non-figuratifs. Cette partie de l'exposition devrait être ordonnée selon quatre « suites » cohérentes :

Le Rythme
Valeurs, en noir et blanc
Les Structures
La Couleur.

Degré supérieur (de 16 à 20 ans)

Poursuivant sur ces quatre cheminements, l'on verrait alors se présenter deux voies :

- celle qui conduit, dans le même sens que jusqu'ici, à l'expression figurative, l'accent étant alors particulièrement porté sur les problèmes de la conception plastique ;
- celle de l'expression non figurative pure.

Tous les collègues disposant de travaux d'élèves, et surtout de séries cohérentes pouvant s'intégrer à cette exposition, sont invités à les proposer dès que possible et en tout cas avant les vacances de Noël.

Chaque travail portera un numéro (en fonction de sa série), la classe d'âge, l'école, le nom du maître, et chaque lot de travaux sera accompagné d'une notice expliquant clairement, mais lapidement, le but de l'exercice et le cheminement méthodique.

Centre de ramassage : M. Karl HAUSHERR, Städt. Zeichenklassen, Grabenpromenade, 3000 BERNE.

LES QUATRE SAISONS

Cette troisième exposition du cycle « L'Expression artistique dans les Ecoles suisses » sera présentée en Suisse romande :

7-21 novembre 1965	Galerie municipale des Beaux-Arts de Bienne
18-31 décembre 1965	Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds
13-23 janvier 1966	Musée de l'Evêché à Lausanne
19 mars - 3 avril 1966	Musée d'Art et d'Histoire à Genève

Entrée libre — Catalogue illustré — Visite recommandée aux classes des régions intéressées.

SAINT-GALL : CONGRÈS 1965 DE LA SSMD

Samedi 4 septembre

Le vernissage de l'exposition LES QUATRE SAISONS ouvre ce congrès. Il permet à un représentant de la section locale, notre collègue Schenker, de souligner l'importance de la création artistique des enfants en inversant les termes d'une déclaration de Nietzsche : « Dans chaque vrai enfant se cache un homme qui voudrait être sérieux », puis à notre président central, W. Mosimann (Zurich), après avoir relevé la fraîcheur printanière de l'exposition, d'exprimer le vœu que cette importance soit enfin reconnue par toutes les auto-

rités scolaires. On aimerait pouvoir dire à propos de nos expositions en Suisse ou à l'étranger, qu'elles sont vraiment le reflet de ce qui se fait dans toutes nos classes et pas seulement dans quelques écoles privilégiées.

L'architecte de l'Ecole des hautes études économiques et sociales, M. Förderer, expose, au début de l'après-midi, les problèmes que pose l'incorporation d'œuvres d'art à une architecture. C'est une affaire de confiance. Confiance du maître d'œuvre en l'architecte qui doit pouvoir choisir les artistes en fonction de leur style et des volumes du bâtiment projeté. Confiance de l'architecte dans les artistes élus : ceux-ci doivent être informés de leur mission dès les premières études afin que l'architecture et l'œuvre d'art puissent se marier plus intimement. La visite des lieux devait aussitôt montrer la réussite souvent atteinte ici dans ce domaine : peintures murales de Tapiès ou de Mirò, sculptures de Giacometti, Arp, Pennalba ou bas-relief de Kémeny s'incorporent le mieux aux grands volumes de béton et de verre s'étagant sur la colline.

Les discussions préparant l'exposition de l'année prochaine ont lieu au Foyer des étudiants. Les positions fort nettes de certains participants n'empêchent pas de se mettre d'accord sur le plan général (cf. l'invitation ci-dessus). Les organisateurs attendent de nombreuses séries de travaux de toutes les régions du pays, et aussi des propositions pour un titre bien adapté, concis et attractif.

Souper en commun et soirée familière devaient clore cette première journée sur une note plus détendue grâce au charmant accueil de nos collègues saint-gallois.

Dimanche 5 septembre

L'Assemblée générale convoquée à l'aula du nouveau Gymnase et précédée d'une longue séance du comité devait durer plus de deux heures. C'est dire que d'importants problèmes allaient être débattus. Pour diverses raisons, financières souvent, toutes les missions dont le comité avait été chargé l'an passé n'ont pu encore être achevées. En particulier le plan d'étude pour les écoles gymnasiales n'est pas imprimé. Par contre une entente a pu être trouvée avec la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire. Divers moyens sont proposés pour renflouer la caisse centrale et le comité est chargé de choisir les plus efficaces. Il ne peut être question cette année d'augmenter les cotisations (Fr. 15.—, soit Fr. 11.— à la caisse centrale, Fr. 4.— aux sections) presque tous nos membres appartenant également à d'autres groupements pédagogiques. C'est pourquoi le vœu exprimé l'an passé par la section de Zurich ne pourra être entièrement pris en considération : les nouvelles sections bénéficieront la première année d'une importante ristourne sur leurs cotisations, mais ne pourront les conserver intégralement. La part revenant à la caisse centrale sera facturée aux sections par le caissier central sur la base de la liste des membres établie à la fin de chaque année administrative. Nos délégués à la Commission de sélection des planches du Cercle d'art recevraient volontiers des suggestions de la part des sections. L'assemblée aborde encore divers problèmes dont parfois la solution dépend des seuls membres de la société : articles pour « Zeichnen und Gestalten » et « Le Dessin » — illustration en couleurs de ceux-ci — participation à des expositions à l'étranger — formation des maîtres de dessin — modification de leur statut dans divers cantons. Le moment le plus émouvant de la séance est atteint lorsque notre ancien président Paul Wyss (Berne) prend la parole pour remercier l'assemblée de l'avoir élevé au rang de membre d'honneur. Les quelque cinquante participants se séparent alors en se donnant rendez-vous en octobre 1966 à Berne dont la situation centrale favorisera certainement un plus grand concours de collègues.

Ceh.

La lecture fouillée du mois...

LE VIEUX BOURG

Tous les escaliers sont étroits au Roquestal, parce que toutes les maisons sont en hauteur. Le village est un ancien camp retranché génois. Au sommet, il y a cette grosse bâtisse qu'on appelle « le château » quoiqu'elle n'ait de vénérable que l'encadrement de porte du jardin qui est en pierre et arbore un blason, une croix, une date : 1653. Il y a encore, en fait de vestige ancien, une poterne d'entrée en ogive sous un cintre et quand on s'engage dans la ruelle d'en haut, on est entouré de murs épais, restes des tours de guetteurs. Cette partie supérieure du village est morte à moitié ; d'une maison qui fut habitable, ne demeure plus parfois qu'une étable où logent quatre poules, un âne, une vache, une chèvre et dont les persiennes battent au vent. Dans les clos, entre les lourds murs anciens, quelques pêcheurs tortueux, quelques plants de lis et de gerbe d'or végètent. La vie n'est pas là, elle est descendue au-dehors de ce rempart qui cernait autrefois toutes les maisons et dont, à la nuit, on fermait à clef les trois portes barrées de fer qui ne sont plus à présent que des ouvertures. L'épicerie-bar-tabac, la boulangerie, les deux restaurants, l'école, le cimetière, l'église, sont au-dehors de la ceinture de protection devenue un cagnard de soleil pour les vieux.

Thyde Monnier
(L'huile vierge)

Vocabulaire : Cherche dans le dictionnaire les mots suivants et note le sens qui convient le mieux dans ce texte :

une bâtisse — vénérable — arborer — un vestige — un cintre — végéter — un cagnard — tortueux.

Exercice de vocabulaire

Les vestiges d'une poterne, d'... ; (3 réponses)

végéter : donne le sens contraire de ce verbe, en parlant d'une plante ;

tortueux : un pêcher tortueux, un ... ; (3 réponses)

un cintre : ce nom a cinq sens différents. Souligne le mot cintre dans les phrases suivantes, que tu feras suivre de la définition qui convient :

1. Les vieilles maisons ont souvent des portes en plein cintre,
2. Le machiniste monte par l'échelle de fer dans les cintres,
3. Des charpentiers sont en train de construire le cintre du futur pont de l'autoroute,
4. J'ai recouvert un cintre de « feutrine » pour l'offrir à maman,
5. On remarque des restes de fresques dans les cintres de cette église ;

une bâtisse : classe les mots qui suivent en deux colonnes : les pauvres maisons — les maisons de luxe : une baraque — une hutte — une maison de plaisance — un castel — un palais — un hôtel particulier — une chaumière — un manoir — une bâtisse — un gîte — une gentilhommière — une cabane — une résidence — un refuge.

Questions de compréhension

1. Ce village se situe en Provence... Dans quel canton suisse pourrait-on le situer ? Pourquoi ?
2. Cite les défenses de l'ancien camp retranché.
3. Le Roquestal est-il intéressant :
a) pour un passionné d'histoire ?
b) pour un amateur de pittoresque ? Pourquoi ?
4. Pourquoi les escaliers sont-ils étroits ? Explique la raison donnée par l'auteur.

5. Qui habitent encore le vieux bourg du Roquestal ?
6. Pourquoi les gens l'ont-ils délaissé ?
7. A quoi voit-on que la vie a abandonné le vieux bourg ?
8. Cite trois marchandises bien différentes que l'on peut acheter au magasin du nouveau village.
9. Ne trouves-tu pas qu'un seul restaurant serait suffisant pour ce petit village ? Pourtant les deux font leurs affaires... Pourquoi ?
10. En quel siècle fut construite la porte du jardin ?

Plan : On peut diviser le texte en trois parties : délimite ces trois parties. Résume-les par quelques mots.

Dessin : Dessine le seul vestige vénérable du « château » avec tous ses détails.

Il est tiré de ce texte et des exercices une feuille à l'usage direct de l'élève. On peut l'obtenir au prix de dix centimes l'exemplaire chez M. Ch. Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne.

D'autre part, le groupe de lecture de la SPV, soucieux d'apporter de la « matière » à ses collègues, publiera désormais des textes d'auteur, sans les préparer spécialement. Ils permettront des préparations de composition, apporteront des morceaux documentaires en sciences, etc. Ils ne feront pas l'objet d'un tirage séparé. En voici donc deux.

LES CHATAIGNES

L'automne mûrissait les châtaignes. Nos châtaigneraies étaient au bout du monde, forêts d'arbres splendides ou étranges : quelques-uns droits comme des piliers de cathédrale, la plupart tordus, brisés, difformes, escaladant les pentes comme une horde de fantômes. Dans leur ombre, voilé du tissu dentelé des fougères, un épais tapis de mousses exhalait la senteur moite de champignons. Silence religieux, sauf dans le lointain, les coups de bec précipités d'un pivert. Quand on marchait, le froufrou des pas dans les feuilles sèches et, si un frisson de vent passait dans les branches hautes, soudain la chute : ploc, ploc, des coques hérissées qui éclataient au sol en laissant jaillir des poignées de châtaignes luisantes.

On les cuisait parfois sur place, enfilées sur des baguettes minces qu'on disposait sur un feu de genêts.

J. Marouzeau
(Une enfance)

LA DENT DE TITOTE

Elle branle. Depuis quelques jours, Titote, la bouche ouverte, va de témoin en témoin et pousse cette dent du doigt. En effet, elle va la perdre.

— Bonne maman, je voudrais que tu me l'arraches.

— Quoi, ma chérie ?

— Ma dent qui branle. Hélène n'a pas pu. C'est celle-ci, tu vois.

D'un doigt plein de ménagements, bonne-maman touche cette dent, la fait osciller avec une extraordinaire prudence. « Ma vue baisse, ma pauvre chérie. J'aurais peur d'être maladroite. »

Titote a disparu. Dans le lavabo, bientôt, on l'entend qui s'agite, qui fait couler l'eau des robinets.

« Elle va encore s'énerver avec cette malheureuse dent ! » dit grand-mère, qui se lève pour aller voir.

Elle n'en a pas le temps. Sans hâte, Titote rentre. Entre le pouce et l'index, elle l'a, sa dent, elle la tient, elle la montre. Et sans pince encore !

M. Morel
(Titote)



transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S.A. BALE

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



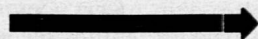
Vaudoise Vie

assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Grands et petits, ils
roulent tous sur



ALLEGRO



L'avenir est entre leurs mains



Désirez-vous que vos élèves sachent les VERBES français ?
Utilisez alors le « **CAHIER DE VERBES** » présenté par Mme M.
Grosjean, professeur. Il vous permettra une étude claire, ra-
pide et systématique de tous les verbes et de toutes leurs
difficultés. S'adresser à Mme M. Grosjean, professeur, direc-
trice du « Cours spécial de français pour étrangers », Collège
secondaire de Montreux. Tél. (021) 62 36 24 ou (021) 51 26 73.

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

**DEPUIS 1891, TOUJOURS A
L'AVANT-GARDE DE LA MODE
FÉMININE ET MASCULINE**

L'ENFANT

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGE

A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE CANTONALE VAUDOISE

L'Etude du marché

est une activité jeune, moderne et pleine d'avenir. Il faut d'abord mettre au clair les besoins et vœux du consommateur pour pouvoir ensuite écouler un produit avec le succès voulu.

Nous cherchons des

collaborateurs auxiliaires

désireux d'exécuter pendant leurs loisirs des enquêtes qui serviront de base à nos études. Cette activité est non seulement très intéressante mais aussi bien rétribuée. Si vous avez plaisir à cette tâche et aimez les contacts humains, demandez une documentation à **PUBLITEST S.A., Institut pour l'Etude du marché et de la publicité, Scheuchzerstrasse 8, 8006 Zurich.**



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

N pour ☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
O Nom :
B Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavaré Représentation S.A. — 1211, Genève 13

la nouvelle **elna**

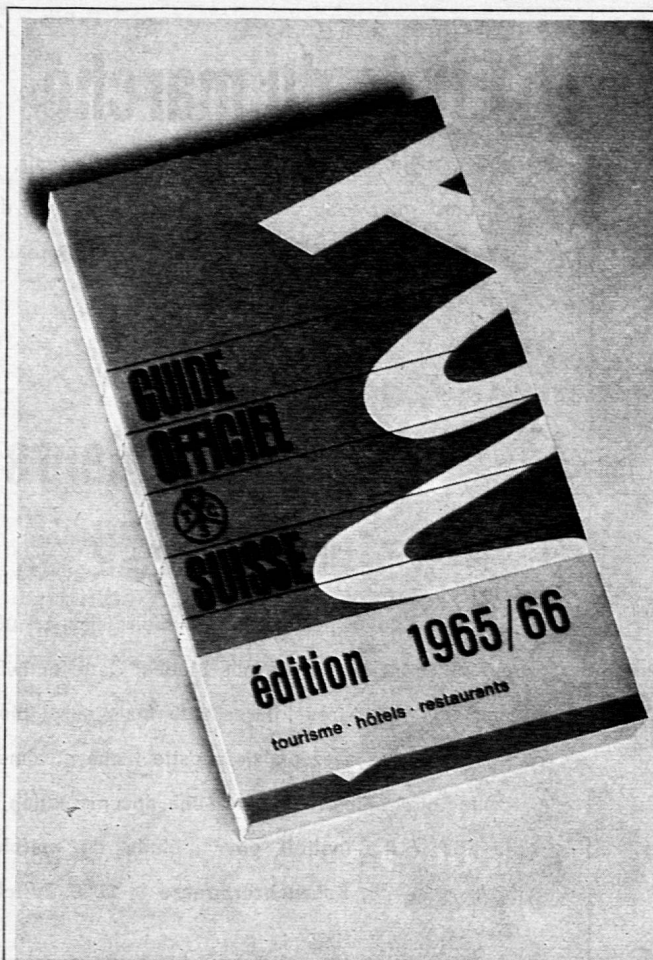
SANS PROBLÈME pour le corps enseignant :
rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.



Le nouveau

Guide officiel suisse

du TCS

Edition 1965/66

Tourisme — Hôtels — Restaurants

Prix pour les sociétaires du TCS : Fr. 5.50

Toute la Suisse dans votre poche !

1157 localités — 2939 hôtels et restaurants recommandés — 28 plans de villes — 4 cartes synoptiques — au total 248 pages.

Format 10,5×17,5 cm / couverture laminée.

Le nouveau guide « SUISSE » vous renseigne sur : les curiosités touristiques — les beaux sites — le folklore — les cols alpestres — les trains-autos — les bacs — les tunnels routiers — les aménagements de sports des stations — les hôtels et restaurants.

En vente dans tous les offices du TCS ou au Siège central du TCS, 9, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

La Caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes conditions
que les assurés obligatoires
les enfants de l'âge préscolaire.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'économie
et de la prévoyance en leur conseillant
la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Elle assure également facultativement
les adolescents de l'âge post-scolaire
jusqu'à l'âge de 20 ans
au maximum et qui n'exercent pas
d'activité professionnelle rémunérée.

Renseignez-vous sur les nombreuses
possibilités qui vous sont offertes
en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avantageuse
de toutes les caisses-maladie
du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

6 Bibliothèque
J.A. Nationale Suisse
Montreux 1 3000 BERN E